



# Conseil de sécurité

Quatre-vingtième année

Provisoire

**10036<sup>e</sup>** séance

Jeudi 6 novembre 2025, à 15 heures

New York

---

Président : M. Kanu. .... (Sierra Leone)

Membres :	Algérie .....	M. Bendjama
	Chine .....	M. Fu Cong
	Danemark .....	M <sup>me</sup> Kristensen
	États-Unis d'Amérique .....	M. Waltz
	Fédération de Russie .....	M. Nebenzia
	France .....	M. Bonnafont
	Grèce .....	M <sup>me</sup> Balta
	Guyana .....	M <sup>me</sup> Persaud
	Pakistan .....	M. Ahmad
	Panama .....	M <sup>me</sup> Petrocelli Rojas
	République de Corée .....	M. Sangjin Kim
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ..	M. Kariuki
	Slovénie .....	M. Žbogar
	Somalie .....	M. Osman

## Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la représentante du Maroc et le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2025/712, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les États-Unis d'Amérique.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

*Il est procédé au vote à main levée.*

*Votent pour :*

Algérie, Danemark, France, Grèce, Guyana, Pakistan, Panama, République de Corée, Fédération de Russie, Sierra Leone, Slovénie, Somalie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

*Votent contre :*

Néant

*S'abstiennent :*

Chine

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 14 voix pour, zéro voix contre et une abstention. Le projet de résolution est adopté en tant que résolution 2799 (2025).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

**M. Waltz** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier mes collègues membres du Conseil de sécurité de leur participation constructive au processus relatif à cette résolution (résolution 2799 (2025)).

En adoptant ce texte, le Conseil envoie un signal politique fort, reconnaissant ainsi que la Syrie est entrée dans une nouvelle ère depuis la chute de Bachar el-Assad et de ses collaborateurs en décembre 2024. Un nouveau Gouvernement syrien est en place, dirigé par le Président Ahmad Al-Sharaa, qui travaille d'arrache-pied pour honorer ses engagements s'agissant de lutter contre le terrorisme et le trafic de drogue, d'éliminer de tout vestige d'armes chimiques et de promouvoir la sécurité et la stabilité régionales, ainsi qu'un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Syriens. Comme l'a précédemment indiqué le Président Trump, la Syrie a aujourd'hui une chance de retrouver sa grandeur. La radiation du Président Al-Sharaa et du Ministre de l'intérieur Khattab de la liste des personnes visées par des sanctions devrait contribuer à donner au peuple syrien cette chance unique.

**M. Fu Cong** (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine s'est toujours engagée à développer des relations amicales avec l'ensemble du peuple syrien, à respecter son choix quant à l'avenir de son pays et à soutenir la communauté internationale dans ses

efforts pour aider la Syrie à rétablir rapidement la paix et la stabilité afin que le peuple syrien puisse vivre dans la dignité, le plus tôt possible.

En ce qui concerne les ajustements aux sanctions du Conseil de sécurité concernant la Syrie, la position de la Chine a été claire dès le début. Nous maintenons que le Conseil de sécurité doit tenir pleinement compte de la situation en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme en Syrie, des implications potentielles complexes que ces ajustements pourraient entraîner, ainsi que des intérêts à long terme et des besoins réels de la Syrie. Le Conseil doit répondre de manière appropriée aux préoccupations légitimes de toutes les parties concernées et prendre des décisions prudentes sur la base d'un examen approfondi. Malheureusement, le projet de résolution qui vient d'être mis aux voix (résolution 2799 (2025)) ne reflète pas ces principes et cet esprit. La Chine a donc dû s'abstenir.

Pendant un certain temps, les membres du Conseil ont tenu plusieurs cycles de consultations sur le projet de résolution. Guidée par son sens des responsabilités envers la Syrie et le peuple syrien, la Chine a participé activement à ces consultations. Avec de nombreux autres membres, nous avons exprimé des préoccupations légitimes concernant la lutte contre le terrorisme, en particulier la question des combattants terroristes étrangers présents en Syrie, et avons présenté de nombreuses propositions constructives d'amendements. Cependant, le rédacteur n'a pas pleinement tenu compte des points de vue de tous les membres. Alors que des divergences importantes subsistent entre les membres, il a contraint le Conseil à se prononcer pour promouvoir ses propres intérêts politiques. La Chine exprime ses regrets à cet égard.

À l'heure actuelle, la Syrie est en pleine transition politique, tout en étant confrontée à une situation fragile en matière de sécurité et à la tâche ardue de lutter contre le terrorisme. Un grand nombre de combattants terroristes étrangers ont exploité la situation à leur avantage, menaçant gravement la paix et la sécurité en Syrie, dans la région et dans le monde. La lutte contre le terrorisme est fondamentale pour la reconstruction nationale de la Syrie. Toute mesure prise par le Conseil à l'égard de la Syrie doit tenir pleinement compte de la situation en matière de lutte contre le terrorisme et contribuer à la réalisation des objectifs du Conseil dans ce domaine. Le soutien et l'assistance apportés à la Syrie ne doivent pas compromettre l'intégrité et l'efficacité du régime de sanctions du Conseil. La résolution qui vient d'être adoptée réaffirme les exigences du Conseil en matière de lutte contre le terrorisme et précise clairement que la Syrie doit respecter ses engagements à cet égard, prendre des mesures décisives pour lutter contre les actes terroristes et faire face à la menace que représentent les combattants terroristes étrangers, y compris le Mouvement islamique du Turkestan oriental en Syrie. À cet égard, le Gouvernement intérimaire syrien doit s'acquitter de ses obligations en matière de lutte contre le terrorisme, prendre des mesures concrètes pour réaliser de véritables progrès et gagner la confiance de la communauté internationale.

À l'heure actuelle, plus de 80 entités et plus de 250 personnes figurent toujours sur la liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999), et des mesures qui les visent, telles que l'interdiction de voyager, le gel des avoirs et l'embargo sur les armes sont toujours en vigueur. Tous les pays sont tenus de faire respecter l'autorité du Conseil, d'appliquer strictement ses résolutions en matière de sanctions, et d'empêcher toutes les organisations, entités et individus figurant sur la liste, y compris le Mouvement islamique du Turkestan oriental, d'obtenir, directement ou indirectement, des fonds, des armes et d'autres types de soutien de l'extérieur, ce qui représente une menace pour la sécurité d'autres pays.

L'évolution de la situation en Syrie, pays important du Moyen-Orient, a des implications pour la paix et la stabilité de la région. Le Conseil doit suivre de près la situation en Syrie et prendre en temps voulu les mesures qui s'imposent, en fonction

de l'évolution de la situation, pour veiller à ce que la Syrie continue d'avancer dans la bonne direction. La Chine est prête à collaborer avec la communauté internationale pour continuer de jouer un rôle constructif pour permettre à la Syrie de parvenir à la sécurité, à la stabilité et au développement.

**M. Kariuki** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni a voté pour cette résolution (résolution 2799 (2025)) aujourd'hui. Elle marque un moment important, près d'un an après la chute de Bachar el-Assad, et le début d'un nouveau chapitre d'espoir pour le peuple syrien. Nous saluons les progrès accomplis à ce jour par le Gouvernement syrien, notamment en ce qui concerne la promotion de la transition politique et l'adoption de mesures positives en matière de lutte contre le terrorisme et les armes chimiques. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la radiation d'Ahmad Al-Sharaa et d'Anas Khattab de la liste du régime de sanctions prévu par la résolution 1267 (1999). Il convient de noter que la République arabe syrienne n'est pas et n'a jamais été visée par le régime de sanctions contre Daech et Al-Qaida, ni par aucun autre régime de sanctions de l'ONU.

Nous espérons que cette résolution encouragera une collaboration plus étroite avec la communauté internationale et soutiendra le peuple syrien sur la voie de la reconstruction et du développement économique. Le Royaume-Uni a toujours soutenu le peuple syrien. Nous continuerons d'appuyer le Gouvernement syrien dans ses efforts pour honorer ses engagements de construire un avenir plus stable, plus libre et plus prospère pour tous les Syriens.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie a voté pour la résolution (résolution 2799 (2025)) rédigée par les États-Unis et visant à radier deux personnes, Ahmad Al-Sharaa et Anas Khattab, de la liste relative aux sanctions imposées au titre de la résolution 1267 (1999) concernant Daech et Al-Qaida. Nous notons que les rédacteurs ont réussi à produire un document bref et succinct, ce que nous appelons de nos vœux depuis le début des travaux sur ce texte. Mais surtout, le produit adopté par le Conseil aujourd'hui reflète les intérêts et les aspirations du peuple syrien. Cette pratique, consistant à prendre pleinement en considération les avis des parties concernées, doit rester primordiale lors des négociations sur les décisions pertinentes du Conseil de sécurité.

Nous espérons que l'adoption de la résolution d'aujourd'hui contribuera à la réalisation de son objectif initial, à savoir faciliter le relèvement et le développement économiques de la Syrie au cours de cette période de transition difficile mais cruciale pour Damas. Il doit être clair pour tous que, dans le contexte de la grave crise socioéconomique que traverse la Syrie, il faut accroître l'aide économique et humanitaire à son peuple. Contrairement à ce que certains de nos collègues occidentaux ont d'abord tenté de faire croire, aucune décision spéciale du Conseil sur cette question n'était ou n'est nécessaire. À cet égard, il est important que la résolution adoptée comprenne des dispositions claires sur la nécessité de fournir une assistance internationale au peuple syrien dans ses efforts de reconstruction et de stabilisation, et ce, sans imposer d'exigences artificielles ni de conditions préalables. Nous estimons que cette démarche est tout à fait conforme aux différents volets de la politique étrangère de Damas, qui vise à renforcer ses relations avec ses partenaires étrangers.

De notre côté, nous sommes prêts à poursuivre un dialogue multiforme avec la Syrie, pays ami, et son peuple, avec lesquels nous avons des liens historiques importants, aussi bien sur des questions de coopération bilatérale que sur divers sujets internationaux et régionaux.

Nous tenons également à souligner que la résolution réaffirme l'attachement du Conseil de sécurité à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne, conformément aux décisions clefs du Conseil de sécurité, y compris la résolution 2254 (2015). Nous espérons que ces principes

fondamentaux seront respectés par tous les membres de la communauté internationale, notamment Israël, qui continue de suivre ses propres règles et d'occuper une partie du territoire souverain de la Syrie, y compris le plateau du Golan. Outre la présence militaire illégale des forces israéliennes, le large éventail de menaces terroristes, y compris celles posées par Daech, Al-Qaida et les combattants terroristes étrangers, est un autre facteur majeur qui entrave la stabilisation à long terme dans différentes régions de la Syrie. Nous espérons que la décision prise aujourd'hui par le Conseil de sécurité donnera un nouvel élan aux efforts déployés par Damas pour lutter contre les combattants de toutes sortes, qui nourrissent toujours des plans visant non seulement à affaiblir l'État syrien, mais aussi à porter atteinte à la sécurité d'autres États, y compris les pays d'origine des combattants terroristes étrangers.

**M. Osman** (Somalie) (*parle en anglais*) : La Somalie a voté pour la résolution (résolution 2799 (2025)). Nous saluons le rédacteur pour sa mobilisation et sa gestion constructives tout au long des délibérations sur cette résolution. La solidarité et le soutien de longue date de la Somalie aux espoirs de paix et d'unité du peuple syrien n'ont jamais faibli. Nous réaffirmons la souveraineté, l'unité, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la République arabe syrienne. Nous nous félicitons de la décision de lever les sanctions imposées au Président Ahmad Al-Sharaa et au Ministre de l'intérieur, M. Anas Hasan Khattab, que nous considérons comme une mesure équilibrée et tournée vers l'avenir, qui tient compte de l'évolution de la situation sur le terrain et soutient la réalisation d'objectifs plus larges, comme la promotion de la paix et de la réconciliation en Syrie. Cette décision reflète également la volonté du Conseil d'adopter des mesures, de manière à préserver la crédibilité et l'efficacité du régime de sanctions.

Le peuple syrien a enduré d'immenses souffrances et nos décisions doivent viser à atténuer ces difficultés et contribuer à une paix durable. Nous exhortons les États Membres à continuer d'apporter leur soutien à la Syrie, qui se remet de décennies de destruction. La Somalie est prête à soutenir tous les efforts déployés en ce sens.

**M. Bendjama** (Algérie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier les États-Unis, en tant que rédacteur, d'avoir présenté le texte de la résolution que le Conseil vient d'adopter (résolution 2799 (2025)). Il s'agit d'une nouvelle étape importante qui, nous l'espérons, ouvrira la voie à un avenir plus prospère et plus stable pour le peuple syrien. L'adoption de cette résolution reflète le soutien collectif du Conseil de sécurité à la sécurité et à la stabilité de la Syrie, et la détermination des membres du Conseil à aider le peuple syrien durant cette période de transition cruciale en vue de réaliser ses aspirations légitimes à la prospérité et au bien-être.

L'Algérie a voté pour le texte car nous sommes fermement convaincus qu'il importe de reconstruire des institutions syriennes fortes et résilientes, capables de sauvegarder l'unité, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays. Nous restons convaincus que le processus politique contrôlé et dirigé par les Syriens, conformément aux principes clefs énoncés dans la résolution 2254 (2015), reste la seule voie viable menant à la construction d'une Syrie nouvelle et inclusive. Nous encourageons tous les Syriens à poursuivre sur la voie du dialogue et de la réconciliation, car l'inclusion est impérative. La Syrie doit être reconstruite par tous les Syriens, sans exclusion. L'Algérie s'est toujours tenue, et entend rester, aux côtés du peuple syrien frère, et elle se tient prête à contribuer à tout effort constructif cherchant à promouvoir le bien-être de la Syrie et de son peuple.

**M. Bonnafont** (France) : La France se félicite de l'adoption de la résolution levant les sanctions du Conseil de sécurité à l'encontre du Président syrien Ahmed al-Sharaa et du Ministre de l'intérieur Anas Khattab (résolution 2799 (2025)) et elle remercie la délégation américaine qui a pris la responsabilité de la préparation de ce texte.

Cette résolution répond à un objectif clair : soutenir le redressement de la Syrie, à commencer par son redressement économique, à la hauteur des besoins de la population. C'est la responsabilité de la communauté internationale que de lever tous les obstacles à ce redressement, comme nous l'avons déjà fait en mai dernier à l'échelle européenne, en levant les sanctions sectorielles. La reprise de l'économie est une condition essentielle pour la paix durable en Syrie et le retour sûr, digne et volontaire des réfugiés. Cette résolution rappelle aussi nos attentes à l'égard des autorités syriennes, en particulier en matière de lutte contre le terrorisme. Le combat contre Daech au Moyen-Orient n'est pas terminé et ses risques de résurgence ne doivent pas être sous-estimés.

Un an après la chute de Bashar al-Assad et son régime, alors que s'est ouvert un chapitre d'espoir dans le pays et pour la région, l'adoption de cette résolution aujourd'hui est une étape importante sur le chemin de la reconstruction d'une Syrie souveraine, unie et réconciliée, en paix et débarrassée du fléau terroriste. Le Conseil restera mobilisé pour l'aider à rejoindre cet objectif.

**M. Ahmad** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Le Pakistan a voté pour la résolution que vient d'adopter le Conseil (résolution 2799 (2025)).

Nous remercions les États-Unis de cette initiative. C'est une des nombreuses étapes requises pour que la Syrie puisse s'engager sur la voie de la stabilité politique, du relèvement économique, de la reconstruction institutionnelle et du développement durable, autant d'éléments cruciaux pour une paix, des progrès et une prospérité durables en Syrie. Le Pakistan a toujours souligné qu'il fallait alléger les sanctions pour permettre la reconstruction de la Syrie et sa réintégration au sein de la communauté internationale, tout en facilitant un dialogue et une mobilisation soutenus.

Le peuple syrien a subi plus d'une décennie de conflit, de chaos et de guerre civile. Avec le vote d'aujourd'hui, le Conseil franchit une étape bienvenue pour montrer que la communauté internationale est prête à aider le peuple syrien à entrer dans une nouvelle phase de son parcours politique, dans le cadre d'un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens. Le chemin à parcourir par la Syrie regorge de possibilités, mais il n'est pas dénué de difficultés. La menace terroriste persiste et la présence de combattants terroristes étrangers continue de menacer la sécurité du pays. Nous espérons que les dirigeants syriens étendront et consolideront l'autorité centralisée et stabiliseront la situation dans tout le pays en prenant les mesures requises pour remédier aux préoccupations en matière de sécurité.

Nous réaffirmons notre solidarité avec le peuple syrien frère et restons fermement déterminés à aider la Syrie à devenir un pays fort, stable et prospère parmi les nations du monde. Nous espérons également que la décision prise aujourd'hui par le Conseil de sécurité inaugurera une nouvelle ère de contacts politiques avec les autorités syriennes et ouvrira la voie à la réconciliation et à l'édification d'une nation ouverte à tous, grâce à l'appui de la communauté internationale.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

**M. Olabi** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, ainsi que votre délégation, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité ce mois. Je tiens à remercier le Représentant permanent des États-Unis et son équipe de tous leurs efforts durant les discussions sur le texte de la résolution (résolution 2799 (2025)), laquelle s'inscrit dans la lignée de la décision courageuse et historique du Président Trump d'aider la Syrie à saisir cette occasion inédite. Je remercie également tous les membres du Conseil de leur participation active à l'examen du projet de résolution.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, le Conseil a fait preuve d'unité pour appuyer la Syrie et se tenir aux côtés de son peuple. La Syrie se félicite de l'adoption de cette résolution, qu'elle considère comme une marque de confiance croissante dans la nouvelle Syrie, son peuple et ses dirigeants, et dans son approche sincère et constructive vis-à-vis du Conseil et de la communauté internationale. La résolution d'aujourd'hui incarne, d'une part, le fruit de contacts positifs constants avec la Syrie ces derniers mois et, d'autre part, le rôle constructif de la communauté internationale pour accompagner les changements positifs sur le terrain.

Fondamentalement, cette résolution reflète la volonté des Syriens, hommes et femmes, et leur désir de redonner à notre pays la place qui lui revient parmi les nations et d'avancer avec confiance et espoir vers la construction d'une Syrie nouvelle, une Syrie qui rassemble tous ses enfants et d'un avenir ancré dans la liberté, la dignité, l'indépendance, la souveraineté, la prospérité et le développement. La résolution d'aujourd'hui, par laquelle S. E. le Président Ahmad Al-Sharaa et le Ministre de l'intérieur, M. Anas Khattab, sont radiés de la liste des sanctions, est d'autant plus importante qu'elle réaffirme le ferme attachement du Conseil à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de la Syrie. Nous nous réjouissons également qu'elle insiste sur la nécessité de promouvoir la reconstruction, la stabilité et le développement économique de la Syrie. La résolution salue également les engagements pris par le Gouvernement syrien et les efforts qu'il déploie dans la région pour lutter contre le fléau des stupéfiants, faire respecter l'état de droit, combattre le terrorisme et protéger les droits de tous les Syriens, sans discrimination. Ces efforts sont non seulement un devoir national mais une source de fierté internationale.

La stratégie intérieure de la Syrie est axée sur la volonté de tourner la page de la guerre et de la souffrance et de surmonter les conséquences catastrophiques de décennies d'oppression et de tyrannie, afin de construire un État moderne fondé sur la primauté du droit. Sur le plan extérieur, la nouvelle Syrie aspire à être un État de paix et de partenariat, et non un théâtre de conflits et de règlements de comptes; un pont vers le développement et la prospérité, et non un tremplin pour fomenter menaces et dangers; et œuvre dans ce sens.

Pendant des siècles, les Syriens et les Syriennes ont été les ambassadeurs de la civilisation dans les domaines de la science, de la littérature, des arts, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Aujourd'hui, nous œuvrons pour rendre à la Syrie sa gloire d'antan, celle d'un joyau de l'Orient et d'un centre de rayonnement culturel, telle qu'elle était connue dans le monde entier.

Damas a tendu et continue de tendre la main à tous les pays du monde, à la recherche de partenariats et de succès, d'affaires et d'investissements, dans le but de devenir un point entre l'Orient et l'Occident sous la bannière du développement et de la prospérité. La nouvelle Syrie sera une réussite et un modèle brillant qui prouvera que la meilleure voie dans les relations internationales est celle d'un engagement positif et d'une coopération constructive. Et s'il y a des préoccupations, la Syrie est tout à fait disposée à y répondre en toute bonne foi et dans le respect mutuel.

Pour terminer, le peuple syrien se tourne depuis des années vers le Conseil de sécurité et la communauté internationale dans cette salle, attristé et peiné par les divisions qui règne en son sein. Aujourd'hui, le Conseil a tourné la page des divergences, s'est uni et a envoyé un message clair de soutien aux Syriens et aux Syriennes dans leurs efforts pour reconstruire leur pays et reprendre leur vie en main. Nous sommes convaincus que le Conseil continuera d'appuyer d'une seule voix leurs aspirations et ce qu'ils ont accompli en quelques mois, comme les membres du Conseil pourront le constater par eux-mêmes lorsque nous les accueillerons à Damas, la grande ville de Damas, le cœur de la civilisation.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Maroc.

**Mme Moutchou** (Maroc) (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom du Groupe des États arabes.

Je saisir cette occasion pour féliciter chaleureusement la République de Sierra Leone à l'occasion de son accession à la présidence du Conseil de sécurité et lui exprimer notre profonde gratitude pour l'excellente conduite des séances du Conseil de sécurité au cours de ce mois.

Le Groupe des États arabes se félicite de l'adoption de la résolution 2799 (2025). Il exprime sa profonde gratitude au rédacteur du texte, les États-Unis, pour les efforts inlassables qu'il a déployés lors de l'élaboration du texte, et salue la coopération constructive des membres du Conseil de sécurité à l'égard des objectifs visés par cette résolution.

Cette résolution marque un tournant décisif dans le renforcement des institutions nationales de la République arabe syrienne. Elle jette les bases d'une nouvelle ère fondée sur l'état de droit, une ère qui place la sécurité, la sûreté et le développement des citoyens au cœur de ses priorités. Cette dynamique positive nous donne l'occasion de réaffirmer que le Groupe des États arabes se tient aux côtés de la Syrie et de son peuple alors qu'ils avancent sur la voie du progrès et de la prospérité. Cette résolution aidera la République arabe syrienne à traverser cette phase charnière, caractérisée par des défis multiples. Dans ce contexte particulièrement sensible, le Groupe des États arabes réaffirme son attachement indéfectible à l'unité territoriale, à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la Syrie, ainsi que son rejet catégorique de toute ingérence extérieure dans ses affaires intérieures et de toute tentative d'imposer des programmes qui ne servent pas les intérêts du peuple syrien.

Le Groupe des États arabes salue les efforts déployés par le Gouvernement syrien pour éliminer la menace terroriste et lutter contre toutes les formes d'extrémisme violent et se félicite de son engagement à mettre fin au fléau de la drogue.

La résolution d'aujourd'hui nous exhorte à mobiliser nos efforts, à renforcer la réponse internationale urgente et globale, à faire progresser l'action humanitaire et à augmenter le financement du plan de réponse humanitaire, qui continue de souffrir d'un déficit important, entravant la capacité des organismes des Nations Unies à fournir une assistance essentielle aux Syriens vivant en Syrie et aux pays qui les accueillent à l'extérieur. Le Groupe souligne également que la fourniture d'une aide humanitaire d'urgence ne suffit pas à elle seule. Il est impératif de lever toutes les restrictions économiques imposées à la Syrie, car elles aggravent les souffrances et entravent les efforts de relèvement national, la reprise du processus de reconstruction et la réalisation du développement. Dans ce contexte, le Groupe se félicite des annonces faites par certains acteurs internationaux concernant la levée des sanctions. Il considère qu'il s'agit là de premiers pas positifs qui doivent être complétés par la levée complète et immédiate des mesures économiques qui pèsent sur la vie des civils et entravent la reconstruction. Le Groupe des États arabes salue également la résolution adoptée aujourd'hui par le Conseil, car elle constitue un élément fondamental pour fournir à la République arabe syrienne les moyens juridiques et institutionnels dont elle a besoin pour relever les défis auxquels elle est confrontée, en particulier dans les domaines politique, sécuritaire et économique.

Le Groupe des États arabes souligne que soutenir la Syrie à ce stade crucial relève d'une obligation morale et politique de la communauté internationale. Il appelle à la fourniture d'un soutien technique et institutionnel efficace et d'une assistance souple qui renforcent les capacités de la Syrie en matière de relèvement et de reconstruction et qui permettent le retour volontaire, sûr et digne des réfugiés et des personnes

déplacées, dans le respect de leur dignité et dans le souci de la stabilité socioéconomique. Le Groupe réaffirme également que la sécurité et la stabilité de la Syrie sont indissociables de la sécurité régionale et mondiale et que préserver l'unité de la Syrie et ses institutions nationales est le seul moyen véritable de lutter contre le terrorisme et de faire obstacle à tout projet extérieur qui cherche à déstabiliser la région.

Pour terminer, le Groupe des États arabes appelle le Conseil de sécurité à continuer d'assumer ses responsabilités en préservant et en soutenant le processus de paix et en apportant tout l'appui nécessaire au peuple syrien frère dans sa quête de sécurité, de stabilité et de développement.

*La séance est levée à 15 h 40.*